

LA DISCIPLINE DU DROIT INTERNATIONAL AU XXÈME SIÈCLE AUX ÉTATS-UNIS

Présentation : Cet article explore l'histoire des écoles de pensée de la profession internationaliste dans mon pays au cours du XXème siècle. Au fur et à mesure que je me suis mis à considérer le droit comme étant la pratique professionnelle de gens qui sont à la poursuite de projets, je me suis également mis à considérer le contexte disciplinaire comme étant de plus en plus important pour sa compréhension. Mais ce contexte n'est pas stable du tout : en fait, une grande partie du travail que font les internationalistes les plus connus est précisément de contester ce contexte disciplinaire. Ceci semble être leur véritable projet -plus encore que quoi que ce soit d'autre. Par conséquent, j'ai pensé qu'il pourrait être utile de voir si cette pratique ne pourrait pas elle-même être structurée comme un langage, ne pourrait pas être comprise avec l'aide de schémas de contestations ou de ruptures consommées, et si les conflits quotidiens, bien que mineurs, ne peuvent pas parfois devenir des conflits pouvant perdurer sur le long terme. Comment se fait-il que chaque génération ait rejeté celle qui l'a précédée en l'interprétant comme étant une position extrême contre laquelle une position plus nuancée pourrait être trouvée ? Comment se fait-il que cette position plus nuancée reproduise constamment les mêmes thèses et anti-thèses ? Plus important encore : alors que tout cela était en train de se produire, y a-t-il eu des éléments qui n'ont pas fait l'objet de discussion ou qui passaient inaperçus ? Et n'y a-t-il pas eu des croyances qui étaient considérées comme acquises alors qu'elles auraient pu, en y réfléchissant, être contestées ?